



**Sainte-Brigide-  
d'Iberville**

*Des gens de coeur et de terre*

**La FLÛTE**

BULLETIN MUNICIPAL DE  
SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

18 juin 2020

[www.sainte-brigide.qc.ca](http://www.sainte-brigide.qc.ca)

B-2020-06-40

La Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tient à informer ses citoyens des points suivants :

- ✓ Le bureau municipal est toujours à accès restreint, si vous devez communiquer avec nous, faites-le par téléphone au 450-293-7511 (du mardi au vendredi) ou par courriel à [info@sainte-brigide.qc.ca](mailto:info@sainte-brigide.qc.ca).
- ✓ Si vous désirez payer vos taxes ou avez des documents à nous remettre, veuillez les laisser dans l'une des boîtes de courrier situées à l'entrée du bureau.
- ✓ Si vous avez une demande de permis à faire, vous pouvez la faire via notre site internet au [www.sainte-brigide.qc.ca](http://www.sainte-brigide.qc.ca) ou par téléphone. Notre urbaniste, madame Maude Bélanger, est en télétravail tous les mardis.
- ✓ Tous les bâtiments municipaux demeurent fermés jusqu'à nouvel ordre.

Merci de votre collaboration et de votre compréhension.

### Séance du Conseil

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé des Services sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication; nous vous informons que la séance ordinaire du 1er juin s'est tenue à huis clos. La bande audio de la réunion est disponible sur le site internet de la Municipalité au [www.sainte-brigide.qc.ca](http://www.sainte-brigide.qc.ca)



## MESSAGE IMPORTANT



Le bureau municipal sera fermé les 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet et  
du 14 au 24 juillet 2020 inclusivement pour la période des vacances.



**Bureau municipal** (accès restreint)

555, rue Principale  
Sainte-Brigide-d'Iberville, Québec J0J 1X0  
T. 450 293-7511  
F. 450 293-1077  
[direction@sainte-brigide.qc.ca](mailto:direction@sainte-brigide.qc.ca)

Sûreté du Québec 310-4141  
ou sur le cellulaire \*4141

**Compo-Haut-Richelieu** 1-800-324-0299  
(les électroménagers sont ramassés à votre porte)

**Bureau de poste** 450 293-1016

**Heures d'ouverture**

| <b><u>Fermé le lundi</u></b>                                   | <b><u>Urbanisme</u></b>                                      |
|--|--|
| <b>Mardi au vendredi</b><br>8 h 30 à 12 h et<br>13 h à 16 h 30 | <b>Mardi seulement</b><br>8 h 30 à 12 h et<br>13 h à 16 h 30 |

**Régie intermunicipale d'incendie**  
450 347-5376, poste 28

---

**TAXES MUNICIPALES : INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS À 0%**

Soucieux de donner un répit aux personnes éprouvées par la situation actuelle, les membres du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville ont adopté la résolution suivante suite à la déclaration d'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement, qui est toujours en vigueur.

Le taux d'intérêt et de pénalité est fixé à 0%, effectif depuis le 13 mars 2020, pour toutes les taxes ou compensations imposées ainsi que pour toutes les créances impayées, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Modes de paiement acceptés des comptes de taxes :

- En ligne, via votre compte bancaire
- Au près de votre institution financière
- Par courrier postal
- Via l'une des boîtes de courrier situées à l'entrée du bureau

**SI NOUS AVONS DÉJÀ VOTRE CHÈQUE POSTDATÉ, PRENDRE NOTE QU'IL SERA DÉPOSÉ À LA DATE DU CHÈQUE, SAUF AVIS CONTRAIRE DE VOTRE PART.**

---

**FEUX À CIEL OUVERT – INTERDICTION MAINTENUE**



La municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville vous informe que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a décidé d'interdire de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité, et cela, en raison des conditions qui sévissent présentement. Cette décision, prise en collaboration avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), entraîne donc une interdiction qui entre en vigueur à compter **du 16 juin à 8 h.**

Dans ce contexte, prenez note qu'aucun permis de brûlage ne sera émis jusqu'à nouvel ordre. Merci de votre compréhension.

## **LES AFFAIRES MUNICIPALES**

---

**AVIS PUBLIC**  
d'entrée en vigueur

---

### **Règlement numéro 2020-450-1 modifiant le Règlement décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2020**

Lors de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2020, le Conseil municipal a adopté le Règlement numéro 2020-450-1 modifiant le Règlement numéro 2020-450 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2020.

La modification vise à abroger l'article 14 concernant le taux d'intérêt et de pénalité.

Le Règlement entre en vigueur le jour de publication du présent avis.

Étant donné que le bureau municipal est fermé au public en raison de l'état d'urgence sanitaire, le Règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité au [www.sainte-brigide.qc.ca](http://www.sainte-brigide.qc.ca).

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 26<sup>e</sup> jour du mois de mai 2020.

Christianne Pouliot  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

## **AVIS PUBLIC**

### **Rapport financier et rapport du vérificateur 2019**

---

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2019 seront déposés lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 6 juillet 2020 à compter de 20 h.

Le présent avis remplace l'avis public du 5 mai 2020.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 26<sup>e</sup> jour du mois de mai 2020.

Christianne Pouliot  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**JOURNALIER RECHERCHÉ**  
**PÉRIODE ESTIVALE**



**La Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville** est à la recherche d'une personne pour travailler comme journalier durant la période estivale.

**Durée de l'emploi :**

- Dès que possible, pour une durée de 8 semaines

**Fonctions et tâches :**

- Travaux d'horticulture
- Entretien des terrains et bâtiments municipaux
- Travaux de voirie
- Soutien à l'inspecteur municipal
- Toute autre tâche reliée au milieu municipal

**Aptitudes et qualités requises :**

- Grande autonomie et facilité à communiquer
- Avoir de l'initiative
- Bonne condition physique
- Connaissance du milieu rural
- Polyvalence
- Détenir un permis de conduire valide

**Salaire et conditions :**

- Salaire selon expérience
- 35 heures par semaine, du lundi au vendredi

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courrier, courriel ou télécopieur.

Adresse postale : 555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville, Qc, J0J 1X0

Courriel : [direction@sainte-brigide.qc.ca](mailto:direction@sainte-brigide.qc.ca)

Télécopieur : 450 293-1077

**Notes :**

- Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.



## RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

### PRÉVENTION RÉSIDENIELLE 2020

#### **Message à tous les citoyens et citoyennes de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville**

Cette année, en raison de la pandémie relative au Covid-19, aucune visite de prévention résidentielle ne sera effectuée par les pompiers dans vos résidences. Au cours du mois de juillet, vous recevrez donc par la poste un « Formulaire de prévention résidentielle » que vous devrez remplir, signer et dater. Une fois complété, vous le retournerez au bureau de la Régie intermunicipale d'incendie (adresse sur le formulaire) ou vous le déposerez dans la boîte à courrier de votre bureau municipal.

Si vous avez des questions concernant la prévention résidentielle, n'hésitez pas à communiquer avec Madame Irène King, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie, au 450 347-5376, poste 28.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration et nous vous souhaitons un bel été...en sécurité !

---

### PAR TEMPS CHAUD, ATTENTION À VOS MÉGOTS !

La Régie intermunicipale d'incendie vous invite, en collaboration avec le Ministère de la Sécurité publique, à faire preuve de prudence près des zones de végétation :

- L'été, les zones de végétation sont plus sèches et donc plus propices aux incendies.
- Un mégot de cigarette non éteint peut se consumer pendant plus de trois heures avant que le feu se déclare.
- Afin d'éviter un incendie, il faut éteindre les mégots dans un cendrier et non dans les boîtes à fleurs ou le paillis.

Partagez cette information et faites-en profiter votre entourage !

Pour obtenir plus de renseignements sur la prévention des incendies, visitez le [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca). Choisissez l'onglet « Sécurité civile et Sécurité incendie », puis cliquez sur « Sécurité incendie ».

Vous pouvez également visiter la Régie intermunicipale d'incendie sur Facebook au [www.facebook.com/incendiemsgsbi](https://www.facebook.com/incendiemsgsbi). Ce forum vous permettra de suivre les activités de la Régie et de poser toutes vos questions par rapport au monde de l'incendie. En cas d'événements météo ou de toute autre situation particulière concernant la sécurité civile, la Régie utilisera, entre autres, ce moyen de communication pour diffuser des messages à la population.



## « LE GAZON RESTE À LA MAISON! »

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 28 mai 2020 – Compo-Haut-Richelieu annonce la deuxième édition de sa campagne *Le gazon reste à la maison!* qui vise à encourager les citoyens à laisser les retailles de gazon au sol après la tonte pour une pelouse en santé, pour ne nommer que cet avantage.

Simple, économique et écologique, l'herbicyclage nécessite peu d'équipements : une tondeuse munie d'une lame déchiqueteuse bien affilée et le tour est joué! Il suffit de tondre la pelouse régulièrement pour conserver une hauteur de gazon d'environ sept (7) centimètres. Dans un délai de 24 à 48 heures, les retailles de gazon auront disparu en enrichissant la pelouse d'un engrais naturel et riche en azote et en eau.

« Le confinement associé à la pandémie de la COVID-19 a entraîné une augmentation importante de matières résiduelles dans les foyers. Cette année plus que jamais, il est important de réduire à la source. L'herbicyclage pratiqué dans toutes les familles nous permettrait une gestion optimale de nos matières résiduelles, tant sur le plan environnemental qu'économique » explique Louise Fecteau, directrice générale.

Pour appuyer les citoyens dans leur démarche, une page entière du site web est dédiée à l'herbicyclage dans la section Réduire et fournit des informations tant sur le fonctionnement tout simple que sur les bienfaits.

La page [compo.qc.ca/reduire](http://compo.qc.ca/reduire) contient également des pages dédiées à d'autres thématiques touchant la réduction des déchets : le compostage domestique, le mode de vie zéro déchet et l'anti-gaspillage alimentaire.

« Nous sommes avides de connaître les histoires et les conseils de chacun, tout comme nous aimons répondre aux questions des citoyens qui ont besoin de trucs. Le dialogue avec les citoyens est toujours stimulant. C'est pourquoi nous invitons les gens à nous écrire les gestes qu'ils posent pour réduire leurs déchets par l'entremise de nos pages Facebook et Instagram » affirme Cindy Rousselle, responsable des communications.

---

## DEMANDE DE BACS DE RÉCUPÉRATION SUPPLÉMENTAIRES



La tournée d'optimisation et de recensement des bacs de récupération est terminée dans votre municipalité depuis quelques semaines déjà. Grâce au retrait du séparateur à l'intérieur du bac, les citoyens ont maintenant plus d'espace pour déposer leurs matières recyclables.

Nous sommes conscients que de grandes familles résident sur notre territoire et que la capacité d'un bac de récupération peut s'avérer insuffisante avec une collecte aux 2 semaines. Pour cette raison, Compo-Haut-Richelieu remettra un bac supplémentaire gratuit aux familles de 6 personnes et plus qui en font la demande, ainsi qu'à celles de 5 personnes et moins sous certaines conditions, en complétant notre [formulaire en ligne \(www.compo.qc.ca/recuperation/le-bac\)](http://www.compo.qc.ca/recuperation/le-bac).



## ENTRETIEN DE TERRAIN PRIVÉ

La municipalité vous rappelle qu'il est de la responsabilité de tout propriétaire, occupant, locataire ou exploitant d'un lot vacant, en partie construit, construit ou d'un terrain situé dans les limites de la municipalité d'entretenir sa propriété. Nous demandons la collaboration de tous. **Soyons fier de notre municipalité!**

---

## CHIEN EN LIBERTÉ ET RAMASSAGE DES EXCRÉMENTS



La municipalité désire vous rappeler que tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être sous contrôle et surveillance constante d'un adulte ou à l'intérieur d'un terrain clôturé ou attaché ou dans un enclos ou contenu par tout autre dispositif servant à contenir l'animal.

Le gardien d'un animal ne peut laisser son animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que la sienne sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant.

Constitue une nuisance et est prohibé un animal qui aboie, hurle ou émet tout autre son d'une manière à troubler la paix ou étant perceptible à la limite de la propriété du gardien. Constitue également une nuisance un animal dangereux. Un maximum de 2 chiens par unité d'occupation est permis et chacun doit posséder une licence.

De plus, nous désirons vous rappeler que « Le gardien d'un animal ou la personne qui en a le contrôle et la surveillance doit enlever les excréments produits par l'animal dans un endroit public ou sur la propriété d'autrui » (article 17 du règlement 2017-434 (RM-410) concernant les animaux). Il s'agit d'une question de civisme envers les citoyens et de salubrité sur le territoire de la Municipalité.

---

## RÉOUVERTURE DE L'AIRE DE JEUX

L'aire de jeux située dans le parc Yves-Larocque est maintenant ouverte.

**Afin de respecter les directives émises par le Gouvernement du Québec, les consignes suivantes doivent être suivies :**

- Lavez vos mains AVANT l'utilisation de l'aire de jeux
- Apportez vos lingettes et désinfectant
- Portez un masque au besoin
- Évitez les rassemblements
- Gardez une distance de 2 mètres
- Les toilettes, l'abreuvoir et le chalet des loisirs demeurent fermés, apportez vos bouteilles d'eau
- Si vous pensez être atteint de la Covid 19, restez à la maison



# **LES ORGANISMES**

## **LES LOISIRS DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE INC**

### **Camp de jour – Été 2020**

Comme vous le savez, devant l'ampleur des nombreuses restrictions et contraintes en lien avec la pandémie, nous avons annulé la mise sur pied d'un camp de jour pour cet été.

Toutefois, nous vous rappelons que la ville de Saint-Césaire, tout comme celle de Sainte-Angèle-de-Monnoir, offrent ce même service pour les non-résidents. Les Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville Inc. paient la différence entre les frais de résidents et non-résidents, jusqu'à concurrence de 35 \$ par enfant, par semaine. Pour obtenir ce remboursement, veuillez apporter la preuve de paiement au bureau municipal. Merci de vous assurer que les tarifs résident et non-résident apparaissent sur votre reçu ou tout autre preuve de la différence de tarif.

Vous pouvez communiquer directement avec ces municipalités, mais aussi visiter la page Facebook où les informations vous sont accessibles. <https://www.facebook.com/loisirsstebridge/>



### **Fête nationale**

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Comme vous le savez sans doute, nous n'avons pas la permission gouvernementale pour célébrer ensemble notre fête nationale. Il n'y aura donc aucune festivité entourant cette précieuse date et cela, même si nos préparatifs allaient vraiment bon train !

Toutefois, le 24 juin prochain sera quand même notre fête à nous tous ! Nous vous invitons à décorer votre maison et à festoyer en famille pour l'occasion. Soyons fiers de nous et soulignons, à notre manière, notre fête nationale !

Bonne fête nationale à toutes les Brigidiennes et à tous les Brigidiens !

### **Ligue de balle donnée**

La ligue de balle donnée du mardi n'aura pas lieu cet été.



## **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Tél. : 450 293-4604 \*1640

|                       |                    |                     |                        |
|-----------------------|--------------------|---------------------|------------------------|
| <b><u>HORAIRE</u></b> | Mardi 23 juin :    | <b>19h à 20h30</b>  | <b>sur rendez-vous</b> |
|                       | Samedi 27 juin :   | <b>10 h à 11h30</b> | <b>sur rendez-vous</b> |
|                       | Mardi 30 juin :    | <b>19h à 20h30</b>  | <b>sur rendez-vous</b> |
|                       | Samedi 4 juillet : | <b>10h à 11h30</b>  | <b>sur rendez-vous</b> |

**PAS D'ACCÈS AUX RAYONS DES LIVRES** alors **COMMENT DEMANDER** votre choix de livres :

- **Envoyez votre *demande*** de choix de livres dans un message par Messenger à **Yolande Marcoux** ou par courriel à **maryolande@live.ca** ou par téléphone au **514.247.1314**

Exemple :      Nom : Alain Giguère  
                    Numéro d'abonné : A0001  
                    Demandes livres:      La pêche au Québec  
  Le roman T.3 de Jean-Pierre Charland

- **Une bénévole préparera elle-même vos livres et vous rejoindra pour vous donner un rendez-vous afin que vous veniez chercher vos livres à la biblio.**
- Un lavage des mains à l'entrée, une distanciation de 2 mètres ainsi que le port du masque seront requis lors de votre passage à la bibliothèque.

Pour vous **aider dans le choix** de vos livres, vous pouvez accéder sur **google** au site de la CSDHR.

1. Dans **Google** :      Écrire « Regard internet csdhr »  
                            Choisir École Notre-Dame-du-Sourire  
                            Écrire le nom d'un auteur  
                            Faire votre recherche et votre choix

Ou

**2. Communiquez avec une bénévole**, ce sera un plaisir de vous suggérer des titres de livres, de vous informer de nos nouveautés.

Vraiment différent pour nous, différent aussi pour vous...

La patience et l'audace de se réinventer sont requises ...

À nous de déjouer ce fichu virus !!!!

D'autres informations suivront...

Au plaisir de vous rencontrer... Yolande



## LA FABRIQUE

### **SITES INTERNET**

En attendant que notre église soit accessible, voici des endroits de ressourcement :

Site de l'unité : [www.uniteemev.org](http://www.uniteemev.org)

Site du diocèse : [www.ecdsh.org](http://www.ecdsh.org)

Web télé du diocèse : [www.zephir.tv](http://www.zephir.tv)

Messe à Montréal : [www.seletlumieretv.org/messe](http://www.seletlumieretv.org/messe)

Bon visionnement !

### **AFFICHES AUX PORTES DE L'ÉGLISE**

Pour l'instant, elles sont blanches. Lorsque les célébrations seront permises, les affiches seront en couleur et indiqueront les activités prévues. Sur le site de l'unité, le redémarrage des activités paroissiales sera annoncé.

### **POUR UN SOURIRE**

Une fillette de deux ans flatte les sourcils de son papa et lui dit :

« Sont belles papa tes ailes de yeux ! »

### **PENSÉE DU MOIS ET VŒU**

Offerte par le comité de liturgie et Myriam Nadeau au 450 293-4924.

Deuxième partie : Le régime du bonheur.

« Interdit : se plaindre, se fâcher, être négatif.

À volonté : sourire, aimer, partager. »

Le 21 juin c'est la Fête des Pères, nos meilleurs vœux et que chaque jour soit rempli de bonheur !

---



## CONCOURS LINGETTES

L'organisme de bassin versant de la Yamaska mène une campagne de sensibilisation pour inciter les citoyens à cesser de jeter leurs lingettes dans les toilettes. Cette campagne inclut notamment ce concours humoristique. Pour participer, c'est simple !

- Réaliser une brève vidéo en duo (avec un enfant, un partenaire de vie, un ami, un membre de la famille ou un ami en vidéoconférence);
- Dans la vidéo, une personne doit dire « Les 3 P » associés à nos visites sur la toilette et l'autre répond « Papier Pipi Popo »;
- Les chances de gagner le concours augmentent si la vidéo est réalisée en équipe, c'est-à-dire que plusieurs duos assemblent leur vidéo pour soumettre une seule participation.

Prix à gagner :

- Cinq (5) trousse WaterSense comprenant chacune une pomme de douche téléphone offrant trois réglages de massage, livrée avec un boyau de 1,5 m (5 pi) et un support, ainsi que deux aérateurs de robinet et trois accessoires supplémentaires (valeur d'environ 40\$ par trousse);
- Deux (2) caisses de 48 rouleaux de papier hygiénique Sustainable Earth de Staples, deux épaisseurs, sans colorant ni parfum, fabriqué à 100 % de fibres recyclées (valeur d'environ 40\$ par caisse).

**Le concours est ouvert du 1<sup>e</sup> au 30 juin 2020.** Il suffit de vous rendre sur Internet au :

[www.obv-yamaska.qc.ca/concours-lingettes/](http://www.obv-yamaska.qc.ca/concours-lingettes/)

## PORT DU MASQUE OU COUVRE-VISAGE DANS LES LIEUX PUBLICS EN CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Un masque artisanal, aussi appelé couvre-visage, peut désigner un masque fabriqué par une entreprise ou un masque que vous fabriquez vous-même à la maison.

### **Quand porter un masque ou un couvre-visage**

Le port du masque artisanal, aussi appelé couvre-visage, est **fortement** recommandé dans les lieux publics particulièrement lorsque la distanciation physique de 2 mètres n'est pas possible. Cela peut se produire, par exemple, à l'épicerie ou en prenant le transport en commun. Le port du masque dans les lieux publics doit obligatoirement s'accompagner des autres mesures de protection, comme l'application des mesures d'hygiène et de distanciation physique.

Si vous êtes malade, restez à la maison. Si vous devez vous rendre à la clinique ou à l'hôpital, portez un masque de procédure ou, si vous n'en avez pas, un masque artisanal jusqu'à ce qu'on vous en donne un à votre arrivée.

### **Pourquoi porter un masque ou un couvre-visage**

Les personnes infectées à la COVID-19 n'ont pas toutes des symptômes. Certaines personnes peuvent être infectées sans le savoir. Le port du masque, aussi appelé couvre-visage, pourrait permettre de diminuer le risque qu'une personne infectée transmette la COVID-19 à d'autres.

Le masque artisanal doit être utilisé et nettoyé adéquatement.



---

### **UNE CITOYENNE MÉDAILLÉE POUR SON DÉVOUEMENT**

Dans le cadre de son Programme des distinctions honorifiques, l'honorable J. Michel Doyon a décerné la Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés à **Madame Adrienne Daigneault** en reconnaissance de son engagement social et communautaire.

Madame Adrienne Saint-Pierre, épouse Daigneault, s'est impliquée dans plusieurs organismes tout au long de sa vie. En voici une liste sûrement incomplète pour résumer plus de cinquante ans d'implication !

Elle a fait partie du Comité fondateur de la bibliothèque, elle a été membre du Comité des Loisirs, elle a fait quelques mandats comme marguillière auprès de la Fabrique, elle a œuvré comme membre du Comité de la Fête Nationale mais aussi fait partie du groupe de femmes qui fonda une section de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (A.F.E.A.S.). Madame Daigneault fait également partie du Centre de dépannage depuis quelques décennies. Elle en est aujourd'hui la présidente.

Vous l'avez compris, toujours active, travaillant souvent dans l'ombre, mais bien reconnue par nos citoyens comme étant un exemple à suivre, Madame Adrienne Daigneault a amplement mérité cette distinction honorifique et nous sommes fiers de la compter parmi nos citoyens !

Le Conseil désire adresser ses plus sincères félicitations à Madame Daigneault pour l'obtention de cette médaille.

## GALA FORCES AVENIR 2020 – LAURÉATS ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY

Récipiendaires des prix Forces AVENIR 2020 à l'école Paul-Germain-Ostiguy !

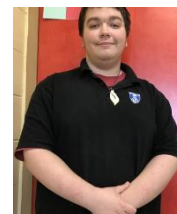
**SAINT-CÉSAIRE**, 5 juin 2020 - Forces AVENIR vise à reconnaître, à honorer et à promouvoir l'engagement étudiant et l'engagement du personnel scolaire dans des projets qui contribuent à la formation de citoyens conscients, responsables, actifs et persévérants, à la fois enracinés dans leur collectivité et ouverts sur le monde.

Trois personnes se sont démarquées cette année à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy. **Dominique Choquette** est récipiendaire du prix « Personnel engagé » ! Cet enseignant d'éducation physique et à la santé est entraîneur de lutte olympique. Plusieurs fois par semaine, et ce, depuis 33 ans, il aide les élèves à se dépasser. Son engagement envers les jeunes et la communauté est remarquable !



**Maude Gazaille**, une élève de 4e secondaire, est récipiendaire du prix « Élève persévérant » ! Maude a dû surmonter plusieurs épreuves et a fait preuve d'une grande résilience au fil des dernières années. Elle est une jeune fille sportive et elle s'est démarquée par son implication dans ce domaine. Félicitations Maude pour ta persévérance !

**Tristan Rousseau-Chagnon**, un élève de 5e secondaire, est récipiendaire du prix « Élève engagé » ! Tristan s'est impliqué en art dramatique de façon exceptionnelle tout au long de son parcours au secondaire. De plus, il s'est impliqué dans le comité du Parlement étudiant depuis plusieurs années, où il avait à cœur l'amélioration de la qualité de vie des élèves de l'école.



**Félicitations à tous nos récipiendaires, l'équipe PGO est fière de vous !**



## LE MARTINET RAMONEUR, UN OISEAU EN PÉRIL PRÉSENT DANS LE HAUT-RICHELIEU



Crédit photo : Mark Dennis

### **Un oiseau menacé dans une cheminée près de chez vous**

L'infatigable martinet ramoneur sillonne le ciel de notre région dès le mois de mai, à la recherche d'insectes qu'il avale en quantité. À l'automne, lorsque les proies se font rares, il quitte nos contrées et migre vers l'Amérique du Sud. Les martinets ressemblent aux hirondelles, mais se distinguent de ces dernières par leur queue courte hérissée de pointes rigides.

Autrefois, les martinets utilisaient de gros arbres creux pour se reposer et construire leur nid. À défaut d'en trouver, ils ont adopté les cheminées de maçonnerie, d'où le nom de « ramoneur ». En période de reproduction, chaque couple s'installe dans une cheminée où il reviendra année après année. Les deux oiseaux y construisent un nid de brindilles cimentées avec leur salive collante. Accroché à la paroi de la cheminée, ce tout petit nid ne présente aucun risque d'obstruction ou d'incendie.

Véritables bolides volants, les martinets ne se perchent jamais. Les soirs de printemps, ils offrent tout un spectacle. Juste avant le coucher du soleil, ils s'engouffrent par dizaines dans une cheminée qui leur sert de dortoir. Contrairement aux cheminées utilisées pour nicher, les dortoirs ne servent que quelques nuits par années, et ce, durant la migration.

Depuis quelques décennies, les populations de martinets ramoneurs ont diminué de façon dramatique. En 2007, l'espèce est désignée menacée en vertu de la Loi sur les espèces en péril du Canada. Le déclin est principalement associé à la diminution du nombre de cheminées répondant aux besoins de l'espèce. L'installation de chapeau ou de revêtement en métal les rend inutilisables pour nicher. D'autres facteurs tels que la démolition des cheminées ou le ramonage, alors que les oisillons sont encore au nid, n'aident en rien.

La survie de ce petit oiseau dépend en grande partie de nos efforts de conservation. Vous pouvez aider le martinet ramoneur en laissant votre cheminée de brique accessible; évitez la pose de grillage, de chapeau et de gaine métallique. Privilégiez le ramonage à l'automne, après le départ des oiseaux vers leurs quartiers d'hiver. Les propriétaires qui hébergent des martinets ont le plaisir d'assister à leurs spectacles quotidiens, sans aucun désagrément.

Vous pouvez également contribuer à augmenter les connaissances sur l'espèce. Contactez CIME Haut-Richelieu pour transmettre vos observations, particulièrement si vous êtes témoin de l'utilisation d'une cheminée, ou pour plus d'information.

*Le suivi des populations de martinet ramoneur dans le Haut-Richelieu est supporté financièrement par le programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril d'Environnement et Changement climatique Canada.*



## PETITES ANNONCES



### **AUTO-CUEILLETTE ÉTÉ 2020**

**CAMERISE :** Après la Saint-Jean-Baptiste – Jusqu'au 15 juillet

**FRAMBOISE :** 6 juillet jusqu'à la fin de la récolte

**AMÉLANCHIER :** Début août

**ARONIA :** Fin septembre

**Note :** Il est préférable de téléphoner avant de vous déplacer : 450 306-6007

Les Jardins d'Odina  
1018, rang de la Rivière Est  
Sainte-Brigide-d'Iberville

---

### **RETAILLES DE CÈDRES**

#### **Un service de récupération à votre porte**



Nous vous informons qu'il existe, sur notre territoire, un service GRATUIT de récupération de retailles de cèdres du mois de mai à octobre, du lundi au vendredi (selon les appels).

L'Entreprise Extra-Cèdres inc., de Ste-Cécile-de-Milton, récupère sans frais ces matières organiques, qui une fois récupérées serviront à fabriquer de l'huile essentielle. Il vous suffit de contacter les représentants au numéro suivant : 450 773-1000 ou sans frais 1 800 563-1001. Visitez notre site web : [extracedres.com](http://extracedres.com)

Nous vous invitons à participer en grand nombre à ce service de récupération gratuit. Un autre bon geste pour notre environnement!

Prenez note qu'uniquement les retailles de cèdres (feuillage vert) sont acceptées.

---

### **MASSAGE DE DÉTENTE OU THÉRAPEUTIQUE**

À votre service depuis bientôt 15 ans, Judith Fortin Massothérapeute située au 603, rue des Bouleaux, est de nouveau disponible pour vos besoins en massage de détente ou thérapeutique. Les mesures sanitaires de circonstance ont été mises en place pour votre sécurité.

Pour prendre rendez-vous : 450 521-2188.

Merci et au plaisir de vous rencontrer.

## **POUR SOUMETTRE UNE ANNONCE**

Le bulletin municipal est publié et distribué la 3<sup>e</sup> semaine de chaque mois. Si vous souhaitez présenter une annonce pour offrir des services, des activités, etc., vous n'avez qu'à transmettre vos textes ainsi que votre paiement au plus tard le mercredi précédant la semaine de la publication. Il suffit de faire parvenir vos fichiers par courriel (si possible en format Word) à [direction@sainte-brigide.qc.ca](mailto:direction@sainte-brigide.qc.ca) ou d'apporter vos textes en personne au bureau municipal.

|                                      |          |       |
|--------------------------------------|----------|-------|
| <b><u>Prix selon le format</u></b> : | la ligne | 1 \$  |
|                                      | ½ page   | 20 \$ |
|                                      | 1 page   | 40 \$ |

---

## **DATES À RETENIR**



### **Prochaine séance du conseil municipal**

**Le lundi 6 juillet 2020 à 20 h.** Au moment de la publication, nous ne savons pas encore si la réunion se tiendra à huis clos ou avec public.

### **Prochaine séance du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont- Saint- Grégoire et Sainte-Brigide-d 'Iberville**

**La séance du mardi 14 juillet 2020 à 20 h** se tiendra possiblement encore à huis clos.

### **Prochaine réunion du comité des Loisirs**

La prochaine réunion du comité des Loisirs aura lieu le mercredi 8 juillet 2020.

### **Prochaine parution de La Flûte : Le jeudi 16 juillet 2020**

La date limite pour faire parvenir vos annonces est **le mardi 7 juillet 2020 avant 16 h.** Vous pouvez apporter vos annonces au bureau municipal avec votre paiement ou nous les faire parvenir par courriel à [info@sainte-brigide.qc.ca](mailto:info@sainte-brigide.qc.ca) en format Word. Information : 450 293-7511.

## LES MINUTES DU PATRIMOINE Un enfant de Sainte-Brigide se distingue

Cinquième enfant du marchand général Honoré Neveu – qui a donné son nom à Honoréville – et d’Azilda Nadeau, Almer-Pierre Neveu, prêtre Monseigneur dont le nom est immortalisé à Mont-Laurier, est né le 8 février 1884 à Sainte-Brigide d’Iberville où il a fréquenté la petite école No. 8 du rang des Écossais. Il fait ses études classiques au Petit Séminaire de Saint-Hyacinthe, et sa théologie au Grand Séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 12 mai 1907, il célèbre sa première messe à Saint-Césaire le 14 mai 1907. Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, il est vicaire à West Shefford en 1910, et à Saint-Ours en 1912. Son état de santé fragile le convainc de s’établir en territoire où l’air frais abonde; c’est ainsi qu’en 1914, il est nommé vicaire et secrétaire à Mont-Laurier par Mgr Brunet, premier évêque de ce diocèse. L’année suivante, il devient curé de Kiamika où il exerce le ministère avec zèle pendant huit ans; dès son arrivée, il fonde la paroisse et construit l’église de Val-Barrette. Digne élève du nationalisme inculqué par le Grand Séminaire, il se préoccupe de la refrancisation du territoire. Au service de la classe agricole, en octobre 1923, il rencontre à Québec le sous-ministre des Terres dans l’intérêt de ses colons. Très attaché à ses racines, à son retour, il visite ses parents au magasin général de Saint-Césaire; il ne rate jamais une occasion de revoir sa maison natale et y célèbre la messe.

En décembre 1925, Mgr Limoges le nomme curé de la cathédrale de Mont-Laurier en remplacement de l’abbé R. Cadieux, nommé à la cure de l’Annonciation. En juin 1928, accompagné de sa sœur Laurence et de son frère Louis-Honoré, associé de son père, il s’embarque à bord de l’Antonia de la Ligne Cunard pour un voyage de quatre mois à travers l’Europe. Ils séjournent plusieurs jours à Bourg Saint Andéol en Ardèche, France, où leur sœur, Mère Saint-Honoré, conseillère générale des SS. de la Présentation de Marie œuvre depuis deux ans.



1 Almer-Pierre Neveu



De 1945 à 1961, l’abbé Neveu exerce sa cure à L’Annonciation et continue à développer le territoire de la municipalité, mais c’est à Mont-Laurier que, pendant un quart de siècle, il donna sa véritable mesure comme administrateur, prédicateur et surtout directeur spirituel des âmes.

En 1961, sa santé de plus en plus chancelante et sa vue affaiblie l’obligent à se retirer à Nomingue. Il décède le 6 février 1979 à l’âge de 94 ans, et est inhumé le 9 février au cimetière de Saint-Césaire où il repose auprès de ses frères Louis-Honoré et Albert, médecin, et de ses sœurs Laurence, commerçante, et Cérilda, mère St-Honoré.

Colombe Martel, juin 2020

2 Almer Pierre dans le presbytère de Nomingue

© Société du patrimoine de Sainte-Brigide

Sources : Chroniques de la famille Martel, Colombe Martel, 2011

Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 5 octobre 1923/18 décembre 1925  
Société du patrimoine de Sainte-Brigide, photo C05, S02, SS01, D04

**VISITEZ LE SITE DE LA SOCIÉTÉ: PATRIMOINESAINTE-BRIGIDE.ORG**